

SOMMAIRE

Nouvelles de l'Acanor :	2
Règlement des cotisations	2
Conseil d'Administration du 11 avril 2014	2
Activités à venir :	3
Assemblée Générale	3
Conseil d'Administration	3
Assemblée générale de l'IFAN	3
France-Chine : signature d'un important accord de coopération en normalisation	4
Small Business Standards	5
La normalisation et la certification sont-elles anticoncurrentielles ?	5
Étiquetage volontaire des produits de consommation contenant des nano-objets	6
Rapport technique ISO : Infrastructures communautaires intelligentes	6
Secteur des TIC : découvrez de nouvelles opportunités grâce à la normalisation !	7
Vos témoignages nous intéressent !	8

Nouvelles de l'Acanor :

Règlement des cotisations

L'Acanor remercie fortement les membres ayant réglé leur cotisation 2014. Votre soutien est essentiel pour que l'Acanor puisse au mieux réaliser et faire évoluer ses activités.

Pour ceux n'ayant pas cotisé cette année, il n'est pas trop tard !

Il est toujours possible de nous apporter votre soutien grâce au bulletin de cotisation disponible sur le site web de l'Acanor, espace [« Devenez adhérent »](#)

Conseil d'Administration du 11 avril 2014

Le Conseil d'Administration de l'Acanor s'est réuni le 11 avril 2014 dans les locaux de la CCI de Strasbourg. Le compte-rendu sera diffusé aux membres du Conseil d'Administration.

Les principales conclusions sont :

- Développement de la « Nouvelle Acanor »
 - Evolution du statut de l'organisation à étudier par le Président, L. OBERLÉ
 - Intégrer de nouveaux membres dans les actions de développement de l'Acanor
 - Décrire et prioriser les différents chantiers
- Evolution de nos partenariats
 - Organiser une intervention lors de la prochaine AG de l'IFAN à Paris
 - Renforcer les actions avec la CCI (communications, événements, ...)
 - S'appuyer sur les travaux à venir du groupe européen sur l'enseignement et la formation à la normalisation (JwG-EaS)
 - Participer aux travaux du pôle Energivie sur la normalisation
- Communication
 - Informer l'ensemble des membres des nouveaux outils dès leur mise en service

La présentation diffusée en séance est disponible sur demande auprès du Secrétaire Général de l'Acanor : kevin.schaal@acantor.org

Activités à venir :

Assemblée Générale

Une assemblée générale, prévue le 13 juin 2014, sera préparée par les membres du Bureau.

Conseil d'Administration

Un conseil d'administration aura lieu à l'issue de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration suivant est prévu le 17 septembre 2014. Il se tiendra avant l'AG de l'IFAN qui aura lieu dans les locaux de l'Afnor, à Paris.

Assemblée générale de l'IFAN

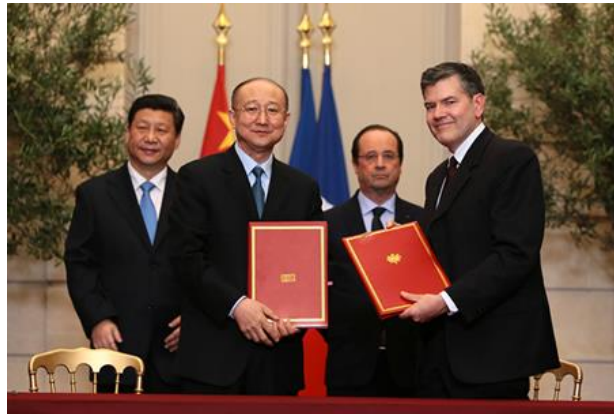
Les 17 et 18 septembre, l'assemblée générale de l'IFAN se déroulera, grâce aux efforts d'Evelyne THOMANN auprès d'Olivier PEYRAT (DG Afnor), à Paris dans les locaux de l'Afnor.

L'Acanor propose d'organiser en dernière partie de seconde journée une courte conférence (≈2h). Deux scénarios de présentations sont actuellement à l'étude

- Scénario 1:
 - Réglementation & normalisation
 - Ecoconception & substances dangereuses
 - Aide à la comparaison de normes avec des outils logiciels

- Scénario 2:
 - Enseignement/formation à la normalisation
 - Ecoconception & substances dangereuses
 - Aide à la comparaison de normes avec des outils logiciels

France-Chine : signature d'un important accord de coopération en normalisation



Sous l'égide des Présidents Xi Jinping et François Hollande, Olivier Peyrat (Directeur Général d'AFNOR) et Zhi Shuping (Ministre de l'Administration Générale de la supervision de la Qualité, de l'Inspection et de la Quarantaine de la République Populaire de Chine – l'AQSIQ), ont signé mercredi 26 mars 2014 un accord important renforçant la coopération pragmatique, la communication et la coordination dans les activités de normalisation internationale.

AFNOR et l'AQSIQ/SAC concentreront leurs efforts sur 4 secteurs prioritaires :

- l'agroalimentaire
- le ferroviaire
- l'e-santé/silver économie
- les villes intelligentes/durables

S'ajouteront dans un deuxième temps :

- le management de l'énergie
- la conservation de l'énergie
- la protection de l'environnement
- les technologies de l'information
- le secteur social (personnes âgées)
- les services

Plus d'informations disponibles sur le site de l'Afnor : [ici](#)

Small Business Standards



Small Business Standards (SBS) est l'organisation internationale dédiée à la représentation des petites et moyennes entreprises (PME) dans les processus de normalisation. Anciennement connue sous le nom de NORMAPME, l'association est supportée par la commission européenne.

Leurs activités, communes avec certaines de l'Acanor, seront suivies de près par notre association complétée par une probable coopération.

SBS propose une newsletter dont le premier numéro est paru au mois de février 2014 que vous pouvez consulter sur [leur site internet](#)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur [leur page de présentation](#)

La normalisation et la certification sont-elles anticoncurrentielles ?

C'est autour de cette question que l'Autorité de la concurrence française va réaliser **un avis sur le fonctionnement et l'impact concurrentiel des processus de normalisation et de certification.**

Pour rendre un avis au gouvernement dans les prochains mois, le gendarme de la concurrence va se pencher sur le circuit de création des normes et le rôle joué par l'Afnor, le degré de transparence du processus et la question délicate de l'accès à la norme. Le mécanisme de la certification, qui consiste pour des organismes à attester de la conformité d'une organisation ou d'un produit ou service aux exigences d'une norme, sera aussi analysé.

Nous vous invitons à lire l'article dédié sur le site LeMoniteur : [ici](#)

L'Acanor vous informera de l'évolution de cette étude.

Étiquetage volontaire des produits de consommation contenant des nano-objets



Un document technique international **CEN/ISO/TS 13830** est destiné à tous les fabricants qui souhaiteraient, de façon volontaire, **indiquer la présence de nano-objets dans leurs produits de consommation**. Il peut être une aide importante pour éviter les informations trompeuses.

Néanmoins, qui dit étiquetage, dit fiabilité des informations. La traçabilité des nano-objets tout au long de la chaîne d'approvisionnement est ainsi un prérequis indispensable. L'entreprise qui met sur le marché des produits contenant des nano-objets manufacturés devrait obtenir, ou doit se donner les moyens d'obtenir, toutes les informations pertinentes afin que l'étiquette ne soit pas trompeuse pour le consommateur.

Étiquetage volontaire, traçabilité et bien sûr exigences légales seront l'objet de cette rencontre.

Judi 5 juin 2014 de 9h30 à 12h45

11, rue Francis de Pressensé, 93571 La Plaine Saint-Denis

[Programme et inscriptions](#)

Rapport technique ISO : Infrastructures communautaires intelligentes

Un nouveau rapport technique de l'ISO donne des conseils pratiques pour **la mise en place d'infrastructures communautaires intelligentes**.

Face à l'épuisement des ressources naturelles, l'accroissement des services publics (énergies, déchets, transports,...) impacte notre environnement. C'est pourquoi l'ISO souhaite guider les acteurs de ces infrastructures au travers des nombreux systèmes de mesure et d'évaluation afin d'identifier les solutions disponibles.

Le rapport technique **ISO/TR 37150:2014** est disponible actuellement en anglais au prix de 88 CHF [sur le site de l'ISO](#)

Secteur des TIC : découvrez de nouvelles opportunités grâce à la normalisation !



L'ILNAS (l'institut luxembourgeois de normalisation) a publié son 3ème **rapport sur la normalisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)**.

Elle permet aux professionnels du secteur d'identifier rapidement les comités techniques de normalisation pertinents pour leurs activités et de découvrir les opportunités de participation aux travaux de normalisation technique.

Concrètement, le rapport définit des sous-secteurs clés, tels que le cloud computing, les centres de traitement de données, l'archivage électronique, la sécurité de l'information ou encore la gouvernance des TIC, pour lesquels des comités techniques de normalisation actifs à l'échelle européenne et internationale ont été recensés et documentés au moyen de fiches informatives.

Cette troisième édition présente notamment :

- Plateforme multipartite européenne de normalisation des TIC,
- Comités techniques de normalisation et les fora et consortia ;
- Nouveau sous-comité technique international de normalisation ISO/IEC JTC 1/SC 40, IT Service Management and IT Governance ;
- Nouveaux comités techniques européens pertinents pour le secteur des TIC au niveau national :
- CEN/TC Project Committee 428, Professions for Information and Communication Technology ;
- ETSI/TC SmartM2M, Smart Machine-to-Machine Communications ;
- ETSI/TC ITS, Intelligent Transport Systems ;
- Rôle prospectif de la normalisation, en tant que vecteur de développement pour les technologies en devenir (Smart Cities, Big Data, Internet of Things).

Retrouvez l'intégralité du rapport sur [le site de l'ILNAS](#)

Vos témoignages nous intéressent !



Afin de démontrer **l'importance de la normalisation** dans les différents secteurs d'activités, l'Acanor fait appel à ses membres.

Le concept est simple :

1. Présenter votre organisation, vos activités et/ou votre offre
2. Démontrer l'importance de la normalisation dans vos activités et vos marchés
3. Illustrer, si possible, par un exemple dans lequel la normalisation a joué un rôle en votre faveur ou défaveur

Chaque article sera diffusé sur notre site web et dans l'Acanor Infos. De plus, votre contribution pourra être proposée comme argument significatif au niveau européen dans le cadre du groupe de travail CEN-CENELEC sur l'enseignement et la formation à la normalisation (JWG-EaS).

Pour faire part de vos contributions ou pour toute demande d'information, merci de contacter kevin.schaal@acanor.org

N.B. : Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.

Rédacteur en chef : SCHAAL Kevin – 3 rue du couvent – 67220 MAISONSGOUTTE – Tél : 03 88 57 86 82
Courriel : kevin.schaal@acanor.org